

**DECISION**

**OBJET : Don de quatre œuvres de Raymond Rochette par don manuel**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire à compter du 3 octobre 2024, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023, devenu exécutoire le 26 décembre 2023, accordant délégation de signature du président à Monsieur Cyril GOMET, 13<sup>ème</sup> vice-président en charge du patrimoine,

Considérant que la délégation précitée porte notamment sur la « politique patrimoniale de l'Ecomusée » qui l'autorise à signer « tous actes, arrêtés, décisions, délibérations, conventions, contrats, courriers, ressortissant des domaines objets de sa délégation,

Considérant les missions de conservation, d'enrichissement et de valorisation des collections inscrites aux Inventaires de l'Écomusée Creusot Montceau,

Considérant la proposition faite à l'Ecomusée Creusot Montceau par Madame Florence Amiel, représentante de l'indivision Rochette et demeurant 17 rue Pierre Mendès France, 71200 Le Creusot, de donner manuellement, gracieusement et sans condition, les œuvres suivantes : « La machine à vapeur du blooming – 1953 », « La machine à vapeur du blooming – 1955 », « Les chauffeurs », « Etude pour Les chauffeurs »,

DECIDE ce qui suit :

- D'accepter de la part de l'indivision Rochette, représentée par Madame Florence AMIEL, le don des quatre œuvres suivantes de Raymond ROCHELLE :

**La machine à vapeur du blooming**

Raymond Rochette

Huile sur carton monté sur support bois

H 73 x L 60 cm

S.b.d. « Rochette du Creusot »

1953

**La machine à vapeur du blooming**

Raymond Rochette

Huile sur papier monté sur support bois

H 114 x L 146 cm

S.b.d. « Rochette du Creusot »

1955

Inv. n° : D96.1.23

**Les chauffeurs**

Raymond Rochette

Huile sur papier monté sur support bois

H 141 x L 174 cm

S.D.b.g. Rochette [du Creusot] / 18 mars 1955 / RR

1955

Inv. n° : D96.1.25

**Etude pour Les chauffeurs**

Raymond Rochette

Papier (mine de plomb, fusain, pastel, encre de Chine) marouflé sur bois

H 132 x L 164 cm

S.D.b.g. R. Rochette / février 1955

Inv. n° : D96.1.65

- D'autoriser la présentation du dossier d'acquisition en commission scientifique régionale des musées de France ;
- D'autoriser l'inscription de la collection au registre d'inventaire informatisé de l'Ecomusée et en conséquence de modifier leurs numéros d'inventaire respectifs ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

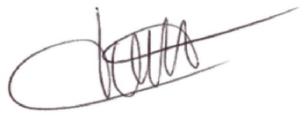
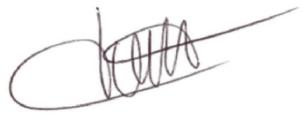
Fait à Le Creusot, le 29 septembre 2025

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 22 octobre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 22 octobre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Cyril GOMET

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Cyril GOMET

A handwritten signature consisting of stylized initials "JD" followed by a surname.A second handwritten signature, identical in style to the first, consisting of stylized initials "JD" followed by a surname.